

POLITIQUE SÉCURITÉ - ENVIRONNEMENT - RSE

La **Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor**, en tant que gestionnaire du port de plaisance de **Saint-Cast**, réaffirme son engagement en faveur de la **sécurité**, de la **santé au travail**, de la **protection de l'environnement**, de la biodiversité portuaire sur le site et du développement économique du territoire.

Cet engagement est justifié par :

- Le constat de la richesse naturelle, culturelle et historique du lieu dans lequel le port est implanté, avec la volonté de respecter ce site et son environnement.
- Notre volonté d'en faire un lieu de vie agréable pour tous et donc, en particulier, de préserver la santé et la sécurité des personnes ayant à y séjourner tant pour leur travail que pour leurs loisirs.
- L'engagement de participer, à notre échelle, à la propreté du site, à la protection de l'environnement et de la biodiversité du site.

Les décisions issues de cette ambition partagée avec vous depuis 2011 se sont déjà concrétisées par de nombreuses actions constructives et efficaces. Dans le cadre d'une amélioration continue de nos pratiques, et en s'attachant à tirer parti des événements survenus sur le port pour améliorer la prévention, nous vous proposons pour la période 2025-2027, les orientations suivantes :

La sécurité et la santé au travail

- Mettre en œuvre les mesures utiles à la suppression des dangers, à la préservation de la santé et la sécurité de l'ensemble des collaborateurs en les consultant et en les faisant participer.
- Sensibiliser et informer le personnel et les usagers aux problématiques Santé et sécurité.
- Favoriser la qualité de vie, y compris au travail, le bien-être général et l'ambiance au port.

L'environnement et la biodiversité

- Préserver la qualité du milieu aquatique, la propreté du site et prévenir toute pollution.
- Améliorer la gestion des déchets et favoriser leur valorisation.
- Préserver les ressources naturelles et améliorer notre efficacité énergétique.
- Promouvoir et renforcer la biodiversité du site portuaire.
- Sensibiliser et informer le personnel et les usagers aux problématiques Environnement et biodiversité.

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

- Accompagner le personnel dans le développement de leurs compétences.
- Développer des actions en faveur de l'économie locale.
- Poursuivre et favoriser le dialogue avec les parties prenantes au-delà des instances de gouvernance réglementaires.

Ces engagements sont déclinés en **objectifs concrets et mesurables** pour la période 2025-2027.

Chacun, à son niveau, a un rôle essentiel à jouer dans la réussite de cette démarche.

En tant que **gestionnaire du port**, nous nous engageons à mobiliser les ressources nécessaires pour garantir le respect de ces orientations et assurer l'amélioration continue de notre politique Sécurité – Environnement – RSE.

Nous comptons sur l'adhésion et la participation active de tous pour faire du **Port de Saint-Cast** un modèle d'engagement en faveur d'un développement **plus sûr, plus propre et plus responsable**.

Le 10 mars 2025.....

Pierre LE COZ

Directeur Général
CCI 22

Yves GUIRRIEC

Directeur des Équipements Gérés
CCI 22

Franck BOURDAIS

Directeur des Infrastructures,
des Mobilités et de la Mer
Conseil Départemental 22